

## Termes de référence 13 : Normes de performance de sécurité des infrastructures routières

PHASE III–AVANT-PROJET DU PROJET

[ÉTAPE 9, TÂCHE 9.2]

PHASE IV–EXÉCUTION DU PROJET

[ÉTAPE 10, TÂCHES 10.3 & 10.4]

### RÉFORME DES MESURES DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE SUR LE CORRIDOR

#### Contexte

*Description du projet proposé.*

#### Objectifs

Les services d'assistance technique auront pour objectifs de :

- Évaluer les normes de performance de sécurité des infrastructures du corridor.
- Proposer des recommandations pour améliorer les normes de performance de sécurité des infrastructures du corridor.
- Faciliter la mise en œuvre de la réforme des normes de performance de sécurité des infrastructures du corridor.

#### Résultats

Les résultats attendus des services d'assistance technique requis sont les suivants :

- 1 *Examiner les normes et règles de sécurité des infrastructures, les mécanismes de conformité et les résultats obtenus dans la région et les pays du corridor.*
  - 1.1 Quantification du volume de marchandises et de voyageurs transportés par véhicules utilitaires lourds sur le corridor, prévisions de croissance du trafic et des résultats pour la prochaine décennie.
  - 1.2 Comparaison des normes et règles de sécurité des infrastructures, des mécanismes de conformité et des résultats obtenus dans la région et les pays du corridor, avec les meilleures pratiques internationales.
- 2 *Recommander des mesures de réforme des normes et règles de sécurité des infrastructures et des régimes de contrôle sur le corridor de transit visé par le projet.*
  - 2.1 Description des options de réforme des normes de performance de sécurité des infrastructures du corridor, assortie d'une estimation des coûts et des avantages, en précisant l'option privilégiée.

- 2.2 Préparation et exécution de programmes de formation sur l'option de réforme recommandée à l'intention du personnel du projet chargé de la prévention routière sur le corridor.
- 3 *Faciliter la mise en œuvre des réformes recommandées.*
  - 3.1 Spécification d'une stratégie de mise en œuvre de la réforme des normes de performance de sécurité des infrastructures en précisant les procédures de consultation s'y rapportant, le programme de révision de la législation, les besoins publicitaires et des systèmes de suivi-évaluation.
  - 3.2 Préparation d'un programme rétrospectif pour les activités de réforme en cours, assorti d'une estimation des coûts et d'un calendrier d'exécution.

### **Calendrier des activités**

Le calendrier des services d'assistance technique requis est le suivant :

- *Durant le projet.* Soutenir le processus de réforme des normes de performance de sécurité des infrastructures du corridor, ainsi que la formation correspondante du personnel.
- *Dernière année du projet.* Faciliter la préparation d'un programme rétrospectif sur la réforme en cours des normes de performance de sécurité des infrastructures sur l'ensemble du corridor.

### **Expérience et qualifications professionnelles requises**

#### *Spécialiste(s) en ingénierie de la sécurité routière*

Un ou plusieurs spécialistes de renommée internationale possédant plus de dix années d'expérience pratique dans la conception d'équipements innovants de sécurité des infrastructures, ainsi qu'une grande expérience des outils iRAP, des audits et inspections de sécurité. Une connaissance approfondie des normes internationales en matière de sécurité des infrastructures est essentielle, ainsi qu'une expérience de l'amélioration de la sécurité des infrastructures dans des environnements routiers à trafic et vitesse mixtes de pays à motorisation rapide.

#### *Spécialiste des législations relatives à la sécurité routière*

Un spécialiste possédant plus de dix années d'expérience de la législation du secteur du transport, et des connaissances spécifiques sur la législation et la réglementation de la sécurité routière dans un contexte national. Une expérience préalable de la législation de la sécurité routière dans des pays en développement et en transition est souhaitée.

#### *Spécialiste en diagnostic de sécurité routière*

Un spécialiste de renommée internationale possédant plus de dix années d'expérience en analyse scientifique des facteurs humains et liés à l'environnement routier et aux véhicules, responsables des accidents de la route. Une expérience pratique en évaluation quantitative des interventions et des résultats est essentielle, et une expérience des analyses de sécurité routière dans des pays en développement et en transition est souhaitée.

*À l'intention de l'ensemble des membres d'équipe : Savoir coopérer en toute confiance avec des hauts fonctionnaires d'État et des spécialistes de niveau comparable est essentielle.*

**Appui du Programme international d'évaluation des routes (iRAP)**

L'appui de l'iRAP est recommandé pour la réalisation de ces résultats.